



Développement durable

Les participants de l'atelier sur le développement durable se sont concentrés sur les méthodes que devraient utiliser les Canadiens pour promouvoir le développement durable dans la région de l'Asie-Pacifique. Ils ont discuté de la contribution du Canada et si un minimum de développements économique et industriel est un prérequis pour faire avancer le développement durable. Enfin, ils ont parlé de la façon dont le Canada pourrait efficacement contribuer, avec des pays de même opinion, à promouvoir les valeurs du développement durable.

Au plan international, les participants sont d'accord pour dire que les Canadiens devraient promouvoir le développement et l'utilisation de technologies propres, fournir du soutien aux régions en diffusant leurs compétences en matière de planification environnementale, encourager la certification ISO 14000 et favoriser la création de liens entre le Canada et l'Asie-Pacifique dans le domaine de l'éducation. Le groupe a proposé que les Canadiens devraient appuyer le développement durable en établissant des liens avec des pays de même opinion par le truchement d'initiatives de recherche et de développement de natures coopératives et non concurrentielles.

Lorsque les participants discutaient du rôle des entreprises dans la promotion du développement durable dans la région de l'Asie-Pacifique, ils ont suggéré que les entreprises canadiennes peuvent jouer un rôle dans sa promotion en faisant une démonstration de pratiques exemplaires et en effectuant des transferts de technologies, ceci serait un signe de reconnaissance que le processus d'apprentissage n'est pas à sens unique. Les compagnies

canadiennes reconnaissent la rentabilité de saines pratiques environnementales, une leçon qu'elles peuvent partager avec leurs homologues asiatiques. Il est important de faire la promotion de réussites environnementales dans le contexte de l'Asie-Pacifique. Le Canada peut jouer un rôle positif par le biais de l'aide étrangère et de l'éducation. En matière de développement durable, les politiques et les objectifs doivent s'inscrire dans une perspective à long terme.

Options

1. *Le Canada devrait élaborer une politique relative au développement durable fondée sur les principes suivants :*
 - (a) *Rendre des comptes en fonction d'évaluations, d'indicateurs (par exemple, la sécurité alimentaire) et de mesures qualitatives et quantitatives, en plus de faire participer les Canadiens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques;*
 - (b) *Recourir à des politiques différentes et évolutives qui prennent en compte la diversité des sociétés dans le monde (par exemple, la diversité socio-culturelle) ;*
 - (c) *Procéder à un examen critique des pratiques et politiques canadiennes tout en s'engageant à favoriser une consommation responsable sur le plan écologique et social (avec un souci d'équité) ;*
 - (d) *Inclure des politiques de responsabilisation pour prendre en compte le savoir local, les sciences et la technologie et les capacités de mise en œuvre ;*